

### **Motion de la 40**

La section 40 soutient la motion adoptée par la C3N le 16 janvier 2025 et exprime par là son opposition à la réforme « CNRS key-labs » arrêtée par la direction du CNRS.

Considérant qu'elle ne travaille plus dans les conditions qui étaient celles dans lesquelles elle a été formée, la section estime qu'elle ne peut plus réaliser ses missions en étant sous la menace de voir 75% des unités délabellisées. Aussi, elle se réserve le droit de ne pas prendre part à la session de printemps (laquelle, entre autres tâches, examine les unités de recherche), ni à la session de concours 2025.

Pour l'heure, la section refuse de procéder à l'examen des demandes d'accueil en délégation déposées par les collègues enseignant-es-chercheur-es. Ces collègues ont déposé leurs candidatures dans des UMR qu'ils et elles estimaient propices à la réalisation de leurs projets, sans considération de leur possible dégradation en n'étant pas classées « CNRS key-labs » et du fait qu'elles n'offriraient plus les conditions d'accueil attendues. Le contexte d'examen de leurs candidatures est donc faussé et la section n'entend pas prendre part à ce qu'elle estime être une tromperie.